

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 25 MARS 2009
- Compte-rendu -

Etaient présents : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Adeline OUGIER, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALLOT.

Etait excusée : Paulina REQUENA

Assistait également : Théophile MARGUET

AFFOUAGE 2008-2009

Le tarif de l'affouage est fixé à 7 € par m³, pour un volume global estimé par l'ONF à 735 m³, soit environ 41€ par affouagiste.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008 – APPROBATION

Le conseil municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2008 présentés par Jean SIMONDON, lui donne acte de cette présentation et approuve ces comptes administratifs à l'unanimité, selon tableaux ci-dessous.

| | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT |
|---|-------------------|------------------|--------------------|
| BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT | 303 584,05 | 397 328,14 | 93 744,09 |
| BUDGET GENERAL D'INVESTISSEMENT | 281 987,01 | 208 770,79 | -73 216,22 |
| <i>Reste à réaliser</i> | <i>115 292,00</i> | <i>39 782,00</i> | |
| EXCEDENT DE CLOTURE | | | 20 527,87 |
| | | | |
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES FORETS | 46 609,14 | 36 242,07 | - 10 367,07 |
| BUDGET D'INVESTISSEMENT DES FORETS | 4 384,77 | 2 711,58 | -1 673,19 |
| EXCEDENT DE CLOTURE | | | - 12 040,26 |
| | | | |
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT | 19 531,15 | 7 602,78 | -11 928,37 |
| BUDGET D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT | 11 694,52 | 88 544,78 | 76 850,25 |
| EXCEDENT DE CLOTURE | | | 64 921,89 |
| | | | |
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT CCAS | 1 117,13 | 1 238,00 | 120.87 |

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008, déclare que le compte de gestion dressé pour cet exercice par le Receveur est conforme au compte administratif et n'appelle ni observation, ni réserve. Il l'approuve à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2009

Plusieurs investissements du budget général 2009 sont des prolongements, en dépense et en recette, des travaux engagés en 2008 : achat du tracteur et de la camionnette, barrière de l'école maternelle, enfouissement des réseaux dans certaines rues, fin d'aménagement de la place du lavoir. Les autres investissements programmés sont les travaux de réfection de voirie et la création d'une salle de repos à l'école maternelle (réalisable en 2009 ou 2010). Une part du coût d'enfouissement des réseaux (116 500 €), apparaît pour une valeur égale en dépenses et en recettes, correspondant à une avance sur la part prise en charge par le Syndicat d'électrification.

| | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT |
|---|----------|----------|----------|
| BUDGET GENERAL - FONCTIONNEMENT | 386 142 | 387 873 | 1 731 |
| BUDGET GENERAL - INVESTISSEMENT | 912 631 | 912 631 | 0 |
| FORET - BUDGET DE FONCTIONNEMENT | 57 055 | 57 055 | 0 |
| FORET - BUDGET D'INVESTISSEMENT | 19 385 | 19 385 | 0 |
| ASSAINISSEMENT - BUDGET DE FONCTIONNEMENT | 37 594 | 38 250 | 656 |
| ASSAINISSEMENT - BUDGET D'INVESTISSEMENT | 95 100 | 117 573 | 22 473 |
| BUDGET DE FONCTIONNEMENT CCAS | 1 500 | 1 892 | 392 |

Concernant le budget forêt, la part prévisionnelle de résultat reversée au budget général est de 25 534 €.

Concernant le budget assainissement, le conseil municipal décide de fixer à 55 ct/m³ la part communale de redevance d'assainissement.

Concernant le budget général, la part de résultat de fonctionnement prélevée à destination des investissements est de 55 752 €. Les taux des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti), restent inchangés.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les différents budgets primitifs 2009 présentés ci-dessus.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Des subventions sont attribuées à hauteur de 31 € à l'association des donneurs de sang et 100 € à l'ADMR de Mamirolle.

CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR VTT

Une convention est conclue avec la CAGB pour fixer les conditions d'utilisation des chemins communaux par les pratiquants de VTT sur les itinéraires organisés et publiés par la CAGB.

SYNDICAT DU MARAIS

Le schéma de valorisation du marais de Saône a été approuvé par le Syndicat du Marais selon un contenu conforme aux propositions de la commune de Genes et de plusieurs autres : aménagement minimum limité à des panneaux d'informations aux entrées du site, balises de repérage tpa et plan-guide, site internet d'information, liaison piéton-vélo entre le chemin du creu aux poissons et le marais par contournement nord de l'étang des Allaines. La compatibilité LSFE (Loi Sur les Fonctions Environnementales), est réaffirmée comme une priorité.

COMMISSION CULTURE-COMMUNICATION

Rappel : un concert de musique baroque se tiendra le 17 avril à l'église de Genes (voir info jointe)

A plus long terme, la commission travaille à l'organisation d'un festival de fanfares prévu les 2 et 3 octobre 2010.

La commission travaille également à la création d'un site internet communal, et à un fascicule de communication et de promotion du village. Les bonnes volontés et compétences en infographie sont les bienvenues pour participer à ce projet. S'adresser à Gilles DUMAS.

QUESTIONS SCOLAIRES

Une réflexion est en cours pour une éventuelle évolution du Site Pilote, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves : retour à des horaires classiques pour la maternelle suite à la demande de certains parents, donc horaires différents pour la maternelle et le primaire, et réaménagement des horaires du mercredi matin avec 15 mercredis libérés. Des décisions seront prises prochainement, pour toute question ou information s'adresser à Alexandra ARDIET.

Merci à Elisabeth GRAPPEY pour la confection de housses de canapés à la bibliothèque : ce petit air pimpant donne envie de lire.

Et à propos de Site Pilote, merci aux bénévoles qui continuent à donner de leur temps et participent ainsi discrètement mais avec efficacité, dans la durée, à la réussite de cette opération dans l'intérêt des enfants.

JARDINS COMMUNAUX : bientôt des radis

Les jardins communaux nouvellement installés au dessus du carrefour de la rue du Groseillier et de la rue des Vignes ont été labourés par Jean-Pierre GENILLOUX. Merci à lui, voici quelques heures de bêche gagnées pour les sept heureux bénéficiaires des parcelles. Pas d'inquiétude pour les sportifs, il reste un peu de travail avant de voir pointer les radis.

OPERATION BRIOCHES de l'ADAPEI LES 24 ET 25 AVRIL

L'équipe du CCAS de Gennes communique une information :

« Nous rappelons aux habitants du village que l'Opération Brioches de l'ADAPEI de Besançon se déroulera cette année les 24 et 25 avril.

L'équipe du CCAS souhaite, à cette occasion, rappeler les fondements et buts de cette opération.

L'Opération Brioches a pour but de récolter des fonds, directement utilisés à l'amélioration du cadre de vie quotidien des personnes handicapées prises en charge par l'ADAPEI, tant dans le secteur de l'enfance que celui des adultes. Chaque année, l'ADAPEI de Besançon publie un compte-rendu précis de l'utilisation des fonds reçus et des projets en cours.

Le fondement de l'Opération Brioches repose sur le don d'une brioche à chaque foyer. Ainsi, dans son principe, la brioche ADAPEI est offerte et chacun peut alors en fonction de ses capacités et de sa volonté faire un don en argent.

Le montant de ce don est libre, sans caractère minimal ou maximal.

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de porteurs bénévoles, disponibles le vendredi 24 et/ou le samedi 25 avril. Les personnes intéressées peuvent contacter Adeline OUGIER au 03 81 55 86 31.

Par avance nous remercions tous les habitants de Gennes de faire bon accueil aux porteurs de brioches au cours de l'opération. »

ETAT CIVIL

Nous avons appris la naissance à BESANCON, le 16 mars, du petit François ROBERT, dont les parents Céline et Richard ROBERT sont domiciliés au 1 rue de l'enclos. Bienvenue parmi nous à François, avec son beau prénom.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le vendredi 24 avril. Elle est, comme d'habitude, publique. Les observations et avis des habitants sont les bienvenus. Venez nombreux

Le secrétaire de séance

Jean SIMONDON

PETITES ANNONCES

- Particulier résidant à Gennes propose des aides à domicile (garde d'enfants, aides aux personnes âgées...) Pour tout renseignement, contacter le 06 32 43 65 14.
- Loue à Gennes, 8 rue de la Maltière, un appartement T3 état neuf, libre de suite. Pour tout renseignement contacter le 03 81 55 28 48.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'Assemblée générale du Club de pétanque aura lieu le jeudi 2 avril à 20h00 à la Salle des associations.